



## Demande de liquidation judiciaire, quand sera le jour j ?

Par **feedesennuis**, le **21/06/2013** à **23:45**

Bonsoir, j'aurais besoin de quelques renseignements merci d'avance.  
je suis en EURL depuis mars 2010, en novembre 2011 mon entreprise est entrée dans les difficultés financières, j'ai eu 2 mois de loyers impayés et autres dettes fournisseurs, décembre 2011 : demande de redressement judiciaire avec dettes a hauteur de 10000 e, 2 périodeS de 6 mois d'observation et en décembre 2012 mise en place d'un plan de continuation, malheureusement après les 2 premiers mois mon commerce a de nouveau des impayés et un négatif sur le compte rj (2 loyers et une échéance prêt ). Je compte appeler le mandataire pour lui demander une procédure de liquidation des lundi, sachant que nous sommes le 21 juin 2013, a quel moment je devrai arreter de travailler et fermer mon commerce ? Le propriétaire des murs commerciaux compte faire appel a un huissier. rnde plus mon bail s 'arrete le 30 juin, peut-il m'obliger a fermer sur le champs ? En faite j'aime mon métier et mes clients et je veux juste savoir combien de temps il me reste, au moins pour les prévenir avant le jour j. rnMerci d'avance pour vos réponses.